

■ **Caisse de pensions de Castolin S.A.**, à Saint-Sulpice (VD), fondation (FOSC du 02.09.2002, p. 12). Statuts modifiés le 23 décembre 2002 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Nouveau but: protéger le personnel de ECG Immobilier S.A. (anciennement Castolin S.A.), les anciens salariés de Castolin S.A. affiliés à la Caisse au 30 septembre 2000 et transférés à Castolin Eutectic International S.A. ainsi que le personnel des sociétés qui sont financièrement ou économiquement liées à ECG Immobilier S.A. des conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès. Conseil: nombre pair de membres, quatre au moins.

Journal no 1022 du 29.01.2003  
(00845722 / CH-550.0.117.662-7)